

**BULLETIN D'INSCRIPTION
FORMATION CONTINUE (IMO)
2026**

A retourner à l'Ensemble Hospitalier de la Côte (EHC) par mail à ecole.hypnose@ehc.vd.ch

PARTICIPANT-E

Nom ☐ Mme ☐ M.

Prénom

Adresse

NPA Ville

Pays

Téléphone E-Mail

Métier exercé

Employeur (facultatif)

Adresse de facturation à compléter (si différente de celle du/de la participant-e) :

Entreprise

Adresse

NPA

Ville

Pays

WEEKEND HYPNOSE CLINIQUE FORMATION CONTINUE

Atelier « Hypnose Clinique & IMO »

Dates	vendredi 29 mai de 13h à 17h30 Samedi et dimanche 30 et 31 mai de 8h30 à 17h30
Lieu	Morges EMS Parc de Beausobre Avenue de Chanel 26 1110 Morges
Tarifs	☐ Collaborateurs-rices EHC CHF 350.-* ☐ Participant-e-s externes CHF 400.-*
Pré-requis	40h de formation en hypnose dans le domaine des soins
Repas	Les repas de midi (végétarien ou viande à choix) et pauses café sont incluses dans le prix de la formation.

**TVA incluse*

MODALITÉS

Public cible

Toute personne travaillant dans les soins ou en contact direct avec des patient-e-s (soignant-e-s, médecins, psychologues, assistant-e-s médicales-aux, assistant-e-s dentaires,).

Inscription

- Date limite d'inscription : le bulletin d'inscription est à envoyer au plus tard 5 semaines avant le début de la formation. Si ce délai est dépassé, merci de contacter le service formation de l'EHC au 021 804 21 33.
- Confirmation : chaque participant-e recevra un mail de confirmation dès traitement de sa demande.

Lieux de formation et informations pratiques

Les formations auront lieu sur les sites de l'EHC à Morges . La majorité des jours de formation ont lieu sur un site EHC disposant d'une cafétéria.

Un e-mail de rappel avec toutes les informations pratiques sera envoyé une semaine avant le début de la formation vous précisant les horaires, l'adresse exacte du lieu de formation et les modalités de restauration.

Contacts

ecole.hypnose@ehc.vd.ch

Coordinatrice de la médecine intégrative et responsable de l'hypnose clinique – Catherine Jeanfavre – Tél. : 079 139 14 64
Service formation EHC – Tél. : 021 804 21 33

Annulation

Toute demande d'annulation d'une inscription à l'initiative du responsable de l'inscription doit être notifiée par écrit à l'EHC. Sauf cas de force majeure, avec justificatifs précis, dûment reconnu par ce dernier, toute annulation d'inscription effectuée l'EHC facturera des frais d'annulation selon les délais ci-dessous :

Période	Frais d'annulation
60-31 jours <i>avant le 1^{er} jour de formation</i>	25% du prix de la session de formation
30-1 jour avant le 1 ^{er} jour <i>avant le 1^{er} jour de formation</i>	100% du prix de la session de formation

Par ailleurs, l'EHC se réserve le droit d'ajourner une session, au plus tard quinze jours calendaires avant le début de celle-ci, si le nombre de participants prévu est jugé pédagogiquement insuffisant. Dans ce cas, l'EHC s'engage à prévenir immédiatement chaque participant, par écrit, et à lui proposer une inscription sur la prochaine session de la formation concernée.

Annulation EHC

L'EHC se réserve le droit d'annuler une formation, si le nombre de participants est insuffisant. L'annulation est communiquée par écrit (envoi par courriel) au plus tard 21 jours avant le début de la formation.

Paie ment

Une facture vous sera transmise suite à g la confirmation de votre inscription.

Consentement prise de photo / vidéo

☐ J'accepte que l'Ensemble Hospitalier de la Côte et IPNOSIA utilisent mon image dans le cadre de publication de leurs activités (LinkedIn, catalogue de formations EHC, site internet,...)

☐ J'ai pris connaissance de toutes les modalités d'inscription et de paiement précitées et les accepte.

Signature